

VOTRE CV À L'ASSEMBLÉE NATIONALE !

Nous proposons d'agir concrètement pour changer la donne de l'emploi. Avec l'appui de nombreux CV de jeunes diplômés en recherche d'emploi, nous allons interpeller les députés et le gouvernement.

Nous voulons qu'une Loi cadre soit mise à l'ordre du jour des débats. Il est urgent que les jeunes diplômés soient mieux protégés et accompagnés, et que leur qualifications et leurs droits soient reconnus et respectés.

Déposez votre CV

Sur notre stand ou sur www.ugict.cgt.fr. Nous y joignons une lettre de motivation qui exige Un Emploi, des Droits, une Loi !

Rassemblement

Le 26 juin à 13h, rendez-vous devant l'Assemblée nationale. A l'occasion de la première séance législative, nous déposerons les CV anonymisés et les lettres. Nous ferons une proposition de Loi sur la base des dix exigences au verso de ce tract.

Adhérez à la CGT

L'UGICT (Ingénieurs, Cadres et Techs de la CGT) est la référence syndicale pour les jeunes diplômés. Syndiquez-vous dès aujourd'hui sur www.ugict.cgt.fr.



UN EMPLOI, DES DROITS, UNE LOI
protection et reconnaissance des jeunes diplômés

UN EMPLOI, DES DROITS, UNE LOI

10 exigences pour les jeunes diplômés

Protection

Une mesure spécifique d'aide aux primo entrants sur le marché du travail pour que la période de recherche d'emploi soit couverte financièrement.

La prise en compte des années d'études dans le calcul des retraites pour que le temps passé en formation initiale ne soit plus un temps perdu de la vie professionnelle.

La protection réelle des étudiants salariés pour que celles et ceux qui sont obligés de faire des petits boulots ne soient pas aussi pénalisés dans leurs études.

Stabilité

La réglementation des stages pour que les employeurs arrêtent d'abuser des situations de fragilité et que les stages servent réellement à la formation.

L'assurance d'un emploi stable à l'issue de l'apprentissage pour que les entreprises arrêtent de profiter des apprentis sans les embaucher.

La modulation des impôts des entreprises en fonction de leur politique d'emploi pour mettre fin aux exonérations qui ne créent pas de travail et ne vont jamais dans la poche des salariés.

La titularisation des précaires de la fonction publique pour que l'Etat ne soit plus le mauvais élève de la qualité de l'emploi.

Le remplacement de tous les départs en retraite de la fonction publique pour que les jeunes diplômés aient aussi accès à des métiers au service de l'intérêt général.

Reconnaissance

La tenue d'un Grenelle des qualifications pour que les salaires ne dépendent plus uniquement du poste, mais aussi du niveau d'études et de l'ancienneté.

Obliger les entreprises à conclure un accord sur les discriminations pour que ce ne soient plus toujours les mêmes qui se retrouvent à l'écart.

